



Réforme des entreprises publiques : La SIPHAT comme premier exemple

Un atelier de travail a été organisé, mercredi 1er décembre 2021 à Tunis sous le slogan “Réforme des établissements publics: Société tunisienne des industries pharmaceutiques, pilier de la sécurité médicamenteuse”, par l’Union générale tunisienne du travail (UGTT). L’atelier a duré deux jours, et ce en partenariat avec le ministère de la Santé et la participation des experts et des représentants de la présidence de la République ainsi que des structures professionnelles.

La réforme de SIPHAT, qui fait face une crise financière depuis une dizaine d’années, s’inscrit dans le cadre d’un accord entre la centrale syndicale et le gouvernement actuel visant à lancer une réforme de 7 établissements publics. C’est ce qu’a révélé le secrétaire général de l’UGTT, Nouredine Taboubi, faisant part de la disposition de la centrale syndicale à discuter avec les différentes parties afin d’entamer la réforme des établissements selon les difficultés rencontrées. Et dans deux semaines, va démarrer l’examen de la réforme de la Pharmacie centrale.

Pour sa part, le ministre de la Santé, Ali Mrabet, a affirmé la disposition de son ministère à coopérer avec le syndicat ainsi que les différentes parties intervenantes afin de sauver la SIPAHT.

Cette rencontre a pour objectif l’élaboration d’une conception participative applicable dans les plus brefs délais afin de résoudre les problèmes de la société et qu’elle puisse assurer son rôle en favorisant la fabrication des médicaments.

Source : Web Manager Center